

# *Les Cahiers d'Ac.Sé*

Février 2020

## « Genre et traite des êtres humains : une question de perspectives »

---

Actes du 32<sup>ème</sup> séminaire Ac.Sé  
Paris, 18 novembre 2019



MAIRIE DE PARIS



## Table des matières

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Genre et violences.....</b>  | <b>3</b>  |
| Delphine DEFRADE, Conseillère juridique et sociale, Mission d'accueil des personnes étrangères, Hautes-Alpes.....   | 3         |
| <br>  |           |
| <b>La question de genre à la base des missions et du fonctionnement des associations : .....</b>  | <b>6</b>  |
| L'exemple de l'association espagnole <b>Mujeres en Zona de Conflicto (MZC)</b> .....  | 6         |
| Carla CINGOLANI, Chef de projets, association MZC, Espagne.....   | 6         |
| <br>  |           |
| <b>Les mouvements féministes nigérians de 1940 à aujourd'hui et les clubs des femmes impliqués dans la traite des êtres humains .....</b>                   | <b>10</b> |
| Sara PANATA, Doctorante en Histoire Contemporaine, Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherche, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne (IMAF) ..... | 10        |
| <br>  |           |
| <b>Genre et traite des êtres humains : les personnes transgenres sont-elles victimes de traite ?.....</b>   | <b>17</b> |
| Laetitia ZURMELY, éducatrice spécialisée et Natalia DELUCCHI, monitrice éducatrice, Les Lucioles, Association ALC, Nice .....                               | 17        |

## Genre et violences

*Delphine DEFRADE, Conseillère juridique et sociale, Mission d'accueil des personnes étrangères, Hautes-Alpes*

---

### Qu'entendons-nous par genre ?

Le genre fait référence à la construction sociale des personnes et diffère donc du sexe, qui lui est défini par des repères physiques et physiologiques. Le concept de genre permet de différencier le sexe biologique du sexe social (qui est le genre).

Au 19<sup>ème</sup> siècle, le terme « genre » est uniquement utilisé en référence aux personnes homosexuelles ou transgenres et est synonyme de « décalage » par rapport aux normes. A ce moment-là il n'est pas défini dans le sens d'une construction sociale d'une identité. Le terme est cependant repris par les premières femmes féministes dès la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et prend de l'ampleur à partir de l'entre-deux guerres dans sa définition actuelle.

### Pourquoi parler de genre ?

Nous parlons de genre, pour apporter des éléments de compréhension des rapports entre les personnes et expliquer les constructions des identités à travers les époques, les zones géographiques et les groupes sociaux. Ce concept permet d'appréhender les rapports sociaux, les rapports de domination et de pouvoirs avec des approches croisées.

Les études sur le genre sont l'ensemble des études sur les rapports sociaux entre les sexes (histoire, géographie, anthropologie, sociologie, psychologie etc.).

« *On ne naît pas femme, on le devient* ». Cette phrase célèbre de Simone de Beauvoir renvoie à la construction sociale de l'identité.

La construction sociale est la manière dont la personne devient peu à peu ce qu'elle est, en fonction des différents facteurs apportés par la société, nonobstant sa propre personnalité.

Le renvoi de la femme à la sphère privée dans beaucoup de sociétés est par exemple une construction sociale, que toutes les sociétés n'ont pas forcément développée de la même manière. Par exemples dans les sociétés non patriarcales, c'est-à-dire matrilinéaire, ou matriarcales, telles que les Minangkabau en Indonésie ou Moso en Chine, les femmes sont en charge des décisions politiques et économiques du groupe et de la famille (matriarcale) et souvent héritent (matrilinéaire). Le rôle de l'éducation des enfants est aussi partagé avec la famille élargie.

### Genre et société

La construction sociale de l'individu dépend donc de la société dans laquelle il naît et grandit. Regarder les sociétés avec des lunettes « genrées » permet d'appréhender l'analyse du fonctionnement de la société et des violences qu'elle produit avec une grille de lecture apportant des éléments de compréhension, incluant les systèmes de domination liés au genre et donc mettant en lumière le système patriarcal largement dominant dans le monde.

### Violence liée au genre, qu'est-ce que cela signifie ?

Il est possible de parler de violence liée au genre à partir du moment où les études montrent, que si les hommes et les garçons peuvent aussi être victime de violence, la

violence à l'égard des femmes est essentiellement commise par des hommes. Il est donc possible de définir la majorité des violences à l'encontre des femmes comme une violence fondée sur le genre. Les violences de genre sont donc « *l'ensemble des violences verbales, physiques ou psychologiques, interpersonnelles ou institutionnelles, commises par les hommes en tant qu'hommes, contre les femmes en tant que femmes, et exercées dans les sphères privées ou publiques* » comme défini par la Doctorante Ilaria Simonetti.<sup>1</sup> Si cette violence envers les femmes est très nettement majoritaire, les violences liées au genre peuvent aussi concerner les hommes, souvent en ciblant leur masculinité « défaillante » selon le modèle ou la « norme » définis par le groupe dominant.

La prise en compte de ces violences est assez récente dans l'histoire. En 1995, la conférence de Pékin sur les statuts des femmes dans le monde a permis d'initier un mouvement mondial en ce sens. Cela a commencé par la quantification des violences, avec, depuis 1995, plus de 100 pays qui ont mené des études sur le sujet dans le monde et peuvent apporter des données chiffrées. C'est la première étape pour ensuite permettre de reconnaître le phénomène, et ainsi commencer à proposer la mise en place de politiques publiques ciblant ces violences. Sans données, il est en effet difficile de reconnaître l'ampleur de la situation et d'y répondre.

### **Pourquoi parler de violences liées au genre propose une approche plus complexe que celle de violence faite aux femmes ?**

Parce que la violence est alors vue comme un élément global d'analyse et non individualisé, par la prise en compte d'un phénomène global, installé dans le mode de fonctionnement de la société et non par le fait de quelques hommes seraient violents. La justification des violences conjugales a longtemps été basée sur la personnalité des hommes violents et sans être mise en lien avec ce que la société produit comme modèle de violence envers les femmes (films, publicités etc.).

De plus cette approche permet d'analyser les violences faites aux femmes sous un angle non biologique, mais plutôt sur la base des rapports sociaux qui sont construits : ce n'est pas parce qu'on est une femme mais à cause des rapports sociaux entre les femmes et les hommes.

La violence liée au genre s'explique donc par la construction de normes et de valeurs centrées sur la domination des hommes sur les femmes ; domination qui s'inscrit dans l'histoire (suffrage universel qui ne l'est pas car masculin uniquement en France jusqu'en 1944, histoire écrite par des hommes et occultant le rôle des femmes etc.). Cette violence se retrouve intégrée donc à différentes échelles de la société. Elle se traduit par un rapport de domination et elle est aussi très souvent intégrée par les femmes. Elle est même perpétuée ou reproduite sous différentes formes. Comme par exemple, les violences reproduites de la mère sur la fille (excision dans certains pays ou simplement contrôle plus strict des sorties pour les filles adolescentes que leurs frères en France etc.).

### **Quelques données sur les violences liées au genre dans le monde...**

35% des femmes ont subi des violences physiques ou sexuelles pendant leur vie. Pour certains pays, les études montrent que 70% des femmes en ont été victimes (source ONUFEMMES).

---

<sup>1</sup> Juliette Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre. Corps, sexualité, rapports sociaux*, Paris, La Découverte, 2016 s

En 2012 dans le monde, 50% des femmes victimes d'homicide l'ont été par leur partenaire ou un membre de leur famille, contre 6% des hommes (source ONUFEMMES).

En France, aujourd'hui, le sujet des violences conjugales, intra familiales, est mis en avant au regard de la médiatisation de meurtre de femmes sous le coup de leur conjoint ou ex-conjoint. C'est un phénomène ancien et la situation ne fléchit pas, car si la prise en compte est réelle, le modèle de fonctionnement des sociétés ne remet pas en cause ce modèle.

### **Qu'est-ce que l'intersectionnalité ?**

L'intersectionnalité, c'est la mise en relation de plusieurs facteurs de discrimination et/ou de domination dans la société.

Ce concept est apparu à la fin des années 1980 aux Etats-Unis pour expliquer comment les femmes afro-américaines ne se retrouvaient pas dans les mouvements féministes, représentés par des femmes blanches, de classe sociale supérieure.

En France, le même débat est aujourd'hui en cours et mis en avant par les féministes issues de l'immigration Nord-Africaine et d'Afrique noire, afin de remettre en cause un modèle de féminisme qui ne définit ses combats que sur celui de l'émancipation des femmes blanches d'une classe aisée ou « bourgeoise ».

Ainsi, la situation des femmes n'est pas la même en fonction de plusieurs facteurs :

- Leur classe sociale (ouvrières, employées ou cadres par exemple)
- Leur origine (françaises, étrangères)
- Leur apparence (couleur de peau, vêtements etc.).

### **En quoi l'intersectionnalité est une grille d'analyse pertinente dans les mécanismes de violences liées au genre ?**

L'intersectionnalité replace la violence liée au genre dans un cadre plus complexe que le seul critère « femme ».

Voici un cas concret : une femme étrangère mariée à un français, arrivée en France par le biais d'un regroupement familial. Elle a droit à un titre de séjour en tant que conjointe de français. Ce titre est dépendant de la communauté de vie. Si elle est victime de violences conjugales et qu'elle quitte le domicile, elle risque de perdre son droit au séjour au moment du renouvellement de son titre de séjour sauf si elle bénéficie d'une ordonnance de protection. Or les délais de l'ordonnance de protection sont très longs et si elle n'est pas mariée mais en concubinage ou pacsée, c'est encore plus compliqué. Cela a comme conséquence que les femmes étrangères ont encore plus de mal à prendre la décision de quitter un conjoint violent et, si elles le font, elles risquent d'être victimes d'une double peine.

### **Genre/violence/intersectionnalité**

Que peuvent apporter ces concepts dans les pratiques du travail social ?

- Une meilleure compréhension des situations complexes dans lesquelles se trouvent les femmes accompagnées
- Un meilleur accompagnement

Cette approche permet de prendre en compte le parcours des femmes, ce qu'elles ont vécu et ce qu'elles vivent encore aujourd'hui en tant que femmes, étrangères, de couleur, et dans un réseau de traite pour apporter une réponse la plus adaptée possible.

## **La question de genre à la base des missions et du fonctionnement des associations :**

### **L'exemple de l'association espagnole Mujeres en Zona de Conflicto (MZC)**

*Carla CINGOLANI, Chef de projets, association MZC, Espagne*

---

Je suis coordinatrice du volet « recherche » au sein de l'association MZC (Femmes en zone de conflit).

Quand on parle de « Femmes en zone de conflit », il ne faut pas seulement entendre conflit armé, mais aussi le conflit politique, social, économique et ce qui fait écho au concept d'intersectionnalité.

#### **L'origine de l'association**

L'association est née en 1994. Les statuts ont été déposés en 1995 suite à une visite de l'actuel président de l'association en ex Yougoslavie. A cette époque, il était journaliste et photographe en free-lance. Lors d'une de ses missions, il entre dans un camp de réfugiés en Bosnie et effectue des entretiens avec des femmes. Dans ce camp, il y avait essentiellement des femmes et des enfants. Les femmes vivaient une double violence, la violence des conflits armés que subissait toute la population, mais aussi la violence de genre, parce qu'elles étaient femmes, qui se traduisait par une violence sexuelle, utilisée par la partie adverse pour humilier le clan opposé. Quand les journalistes reviennent à Cordoba, en Andalousie, ils se disent qu'ils ne peuvent pas juste se contenter de collecter des biens matériels pour envoyer dans ce centre de réfugiés, mais ils veulent devenir les porte-paroles de ces personnes tout en témoignant de ce qu'ils avaient vu car aucune action visant à la justice sociale ne peut faire l'impassé sur ce type de violence.

Depuis, ils ont développé des actions et étendu leur champ d'intervention au niveau géographique. L'association est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) pour la coopération internationale. Aujourd'hui, nous travaillons donc en Espagne mais aussi au Mali, au Maroc, au Paraguay, en Colombie et en Equateur.

A l'origine, nous travaillions essentiellement en Bosnie Herzégovine où nous avions ouvert un centre d'accueil pour des femmes victimes de violences sexuelles. Dans ce centre, nous avons commencé à accueillir non seulement des femmes victimes de violences sexuelles issues de zones géographiques en guerre, mais aussi des femmes qui venaient d'autres régions et qui avaient été achetées par l'armée en vue de leur exploitation sexuelle.

#### **Pourquoi l'association MZC s'inspire de la question de genre ?**

Le féminisme a développé des outils et une approche théorique, utiles dans d'autres domaines, qui mettent en évidence par exemple la question du patriarcat. Il permet aussi d'analyser des questions centrales dans la vie des femmes, qui étaient jusqu'ici un peu dans l'ombre comme le pouvoir, la famille, la sexualité et la violence de genre. Le focus sur le genre et le féminisme permet à l'association d'avoir un regard critique sur la réalité que vivent les femmes. A travers l'analyse du patriarcat et de son système basé sur la

suprématie de l'homme, nous pouvons agir sur la transformation de la relation de pouvoir de genre qui se trouve à la base même des inégalités.

### **Notre manière d'agir....**

Dans chaque domaine d'inventions nous développons des actions d'éducation, d'intervention directe auprès d'un public cible, de recherche, de travail en réseau et de sensibilisation auprès des pouvoirs publics. Par exemple, dans le cas de la traite des êtres humains à des fins d'exploitations sexuelles, nous avons une approche holistique avec une équipe multidisciplinaire composée de psychologues, de travailleurs sociaux, de juristes et de conseillers en insertion professionnelle.

Parallèlement à l'intervention de cette équipe pluridisciplinaire, nous menons un travail de recherche sur le phénomène. Ce travail est à la fois quantitatif et qualitatif, ce qui nous permet d'avoir une action auprès du gouvernement espagnol pour demander, par exemple, l'application de lois. Par ailleurs, une équipe de formateurs mène des actions d'éducation formelle et non formelle, avec pour objectif de modifier les enjeux de pouvoirs existants dans la société afin de combattre les violences liées au genre. Ces actions de formations se déroulent en Espagne, mais aussi dans les autres pays avec lesquels nous collaborons.

### **Quelques outils concrets dont l'association se sert dans l'approche de genre**

Aucune intervention ne peut être neutre quand on s'adresse à des personnes, tout projet même très technique prend en compte l'individu et de fait la question de genre. Un projet qui s'adresse par exemple directement à des femmes peut avoir des effets sur d'autres populations et à l'inverse un projet qui s'adresse uniquement à des hommes peut avoir des effets sur les femmes. Il est important de partir de cette perspective si nous voulons développer des actions et se poser **les questions suivantes :**

- Qui a accès et à quoi ?
- Qui fait quoi ?
- Qui a le contrôle sur qui ?
- Quelles différences existent et pourquoi ?
- Quels sont facteurs clefs positifs et négatifs qui peuvent avoir une influence sur ces différences ?
- Ce projet va-t-il améliorer la situation et la vie des femmes et des fillettes ?
- Est-ce que le projet va promouvoir l'empowerment c'est à dire le pouvoir d'agir et l'estime de soi des femmes et des fillettes ?
- Est-ce que cette action va permettre que les relations soient davantage basées sur l'égalité ?
- Dans quel contexte allons-nous agir ?

Voici maintenant des outils qui permettent l'intégration efficace et effective de la perspective de genre dans les actions menées par MZC.

Si vous voulez mener une action avec une **approche de genre**, il est important de l'avoir **à tous les niveaux**, de la planification de l'action à l'évaluation, en passant par la mise en œuvre. Par exemple, lors des actions collectives que nous mettons en place avec les femmes de notre centre d'hébergement, allons-nous leur proposer un atelier cuisine ou

couture sans demander leur avis ? ou allons-nous les solliciter pour voir ce qu'elles souhaitent et quels types d'actions elles veulent mener ? Bien évidemment, nous optons pour la deuxième solution car nous considérons ces femmes comme des sujets politiques et donc avec une capacité à prendre des décisions.

Nous allons mettre en place des actions permettant la prise de conscience et l'exercice du **pouvoir d'agir des femmes** accueillies dans le centre d'hébergement.

Un autre outil est l'utilisation d'un **langage inclusif** et non sexué, car ce qui n'est pas nommé par définition n'existe pas. Le langage inclusif ne signifie pas seulement mettre à la fin d'un mot un "e" pour le mettre au féminin.

Un outil intéressant aussi à utiliser est **l'analyse de l'emploi du temps d'une journée type d'une personne**, cela nous permet de voir combien de temps les femmes octroient à telles ou telles activités. Il est intéressant aussi de demander à la personne son emploi du temps dans son pays d'origine, car comprendre ce qui se passait dans le pays d'origine permet d'analyser les causes structurelles qui font que cette personne a pu être victime de toutes sortes de violence. Il est important de prendre en compte aussi la division sexuelle du travail, en ayant une idée du secteur d'activité de la personne dans son pays d'origine, si elle travaillait de manière formelle ou informelle. Il faut aussi faire référence au type de travail : reproduction, production et communautaire. Un autre élément important et souvent peu pris en compte est le temps passé pour effectuer des tâches ménagères et des soins à la famille.

Il est important aussi dans le travail effectué auprès des jeunes femmes de savoir qui **contrôle et qui a accès aux ressources**, par exemple pour une femme qui travaille la terre dans son pays, il est intéressant de savoir qui contrôle ce morceau de terrain et qui a accès aux gains de la production.

Il faut prendre en compte aussi les effets ayant une influence positive ou négative, à fortiori quand on veut lancer un nouveau projet.

Un autre élément à prendre en compte quand on monte un projet est **l'évaluation du niveau de participation de l'ensemble des acteurs**. On peut avoir un niveau de participation très bas quand nous recevons de l'information ; il y a un niveau un peu plus élevé quand il y a consultation ; puis un niveau de programmation de l'action mais sans pouvoir de décision et enfin le dernier niveau qui est celui de la codécision.

Si nous nous basons sur l'approche des Droits de l'Homme nous avons une distinction entre les titulaires de droits et les titulaires de responsabilités. Notre association est titulaire de responsabilité et à ce titre nous nous devons de dénoncer des situations de défaillance par rapport aux droits de l'Homme. Les titulaires des obligations sont les Etats qui ont donc l'obligation de faire, d'agir ; en tant qu'association titulaire de responsabilités nous avons l'obligation d'exiger des Etats qu'ils fassent. L'approche de genre n'est donc pas seulement de donner du soutien et de l'accompagnement aux personnes victimes mais aussi **d'aller vers les pouvoirs publics afin de leur demander d'agir**.

Dans le domaine de la traite des êtres humains, nous appliquons ces outils : nous sommes actives au niveau de l'assistance aux victimes mais aussi au niveau politique pour exiger du

gouvernement espagnol qu'il agisse dans l'amélioration de la législation. Notre association se base sur le travail de terrain réalisé auprès des personnes victimes pour présenter des axes d'amélioration au niveau législatif. Nous avons par exemple obtenu la reconnaissance du statut de victime de traite des êtres humains dans la loi sur la sécurité intérieure, nous travaillons actuellement au développement d'une stratégie au niveau de la région andalouse pour les victimes de traite des êtres humains. A travers aussi le réseau national de lutte contre la traite des êtres humains, nous avons demandé au gouvernement de rédiger une loi spécifique sur la traite et nous répondons aussi aux sollicitations du Greta qui est le groupe d'expert du Conseil de l'Europe.

Notre association fait donc le lien entre le travail de recherche, le travail auprès du public et le travail auprès des pouvoirs publics et nous menons aussi des campagnes de sensibilisation et d'information.

# **Les mouvements féministes nigérians de 1940 à aujourd’hui et les clubs des femmes impliqués dans la traite des êtres humains**

*Sara PANATA, Doctorante en Histoire Contemporaine, Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherche, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne (IMAF)*

## **Dans les années 40**

Juste après la seconde guerre mondiale, le Nigéria, qui était à l'époque une colonie britannique, connaît une période d'ébullition sociale et politique. C'est à cette époque que s'organisent les premiers syndicats et partis politiques, composés majoritairement d'hommes. Dans ce contexte, les femmes de l'élite économique et intellectuelle ayant eu une éducation occidentale fondent des réseaux de lutte pour leurs droits politiques, sociaux et économiques. Par exemple, elles revendentiquent la mise en place du suffrage universel, une meilleure représentation dans les assemblées législatives, qui à l'époque étaient certes mixtes, avec une présence à la fois de britanniques et de nigérians, mais exclusivement composées d'hommes. Elles militent aussi pour une meilleure éducation des filles avec l'instauration de la mixité dans les études.

Le berceau de ces mouvements féminins se trouve dans le Sud-Ouest du Nigéria. Les premiers réseaux de femmes sont surtout des réseaux locaux qui se concentrent dans les villes de Lagos (ancienne capitale du Nigéria), d'Abeokuta et d'Ibadan. Ces femmes instruites essaient d'impliquer d'autres femmes, aux profils variés, pour fonder des associations de femmes pour les femmes. Elles commencent à lutter bénévolement pour des causes communes et à porter leurs revendications auprès du gouvernement au moyen de pétitions, campagnes de presse, marches collectives. Ces premiers réseaux ont des combats d'envergure nationale, les droits demandés le sont pour l'ensemble des femmes du Nigéria.

## **Dans les années 50**

La situation change dans les années '50. Ces femmes se rendent compte que les réseaux locaux n'arrivent pas à avoir une visibilité à l'échelle nationale et peinent à se faire entendre à niveau gouvernemental. Au même moment, le gouvernement nigérian comprend qu'il peut demander l'indépendance, qui sera d'ailleurs négociée pour le 1er octobre 1960. Les combats nationaux s'intensifient en vue de l'indépendance, les réseaux des femmes vont se fédérer et composer deux réseaux nationaux :

- La Federation of Nigerian Women's organizations en 1953
- Le National Council of Women's Societies en 1957

Ces 2 organisations sont des associations parapluies, car elles fédèrent tout un ensemble de petites organisations locales de femmes. Encore une fois, il s'agit de réseaux qui n'ont pas de but économique, les membres payent juste les frais d'adhésions, ainsi qu'une cotisation annuelle, ensuite le travail fourni en direction des femmes nigérianes est bénévole. Il est important de souligner qu'il n'y a donc aucun gain économique à retirer

pour les membres de ces réseaux à la différence des clubs de femmes qu'on analysera ensuite.

Le Nigéria devient indépendant en 1960. Dans ce contexte le gouvernement commence progressivement à s'intéresser à l'action de ces organisations car les militantes qui en font partie commencent à voyager et à participer à des conférences internationales où elles représentent le Nigéria. Les hommes politiques nigérians décident de privilégier l'activité de l'association apolitique *National Council of Women's Societies*, et de financer donc les déplacements de ses militantes et l'activité de l'association.

La *Fédération of Nigerian Women's Organisations*, chapotée par Funmilayo Ransome-Kuti, dérange le gouvernement pour son agenda politique. En effet, Funmilayo Ransome-Kuti crée des liens avec des organisations féministes européennes mais aussi du bloc soviétique donc procommunistes, ce que le gouvernement nigérian n'approuve pas dans un contexte de guerre froide. Le Nigéria est indépendant, mais garde des liens très étroits avec la Grande Bretagne. Ainsi, avoir une association de femmes qui commencent à voyager à l'international tout en tissant des liens avec le bloc communiste est très mal vu nationalement.

Avec l'aide du gouvernement, le NCWS renforce ses structures associatives et s'étend progressivement dans plusieurs villes du pays alors que la FNWO s'effiloche progressivement.

### **Dans les années 60/ 70**

Le NCWS commence à s'affaiblir et rentre dans une phase de démobilisation. La crise de la région occidentale (1962-1966) et ensuite la guerre civile (guerre du Biafra, 1967 - 1970) se sont couplé avec une phase descendante des mobilisations féminines nationales. Le NCWS reprend son activité pendant la deuxième moitié des années 1970. En 1975, entre le 19 juin et le 2 juillet se déroule à Mexico City la première conférence mondiale sur les femmes organisées par les Nations Unies. À la suite de cette conférence est inaugurée la Décennie des Nations Unies pour la femme (1975-1985), dictant des programmes et de standard international pour les femmes à appliquer à niveau national.

Le NCWS participe à cette conférence qui semble représenter pour cette génération de militantes nigérianes, une ère nouvelle et l'occasion pour se remettre en marche au niveau national. Une fois de retour au Nigéria, elles valorisent certains points soulevés par l'agenda international pour rebâtir un nouvel agenda interne, inspiré en partie par un vocabulaire international. Cependant, le NCWS et ces programmes peinent à s'affirmer sur la scène nationale et le conseil commence à essuyer les critiques quant à son efficacité. C'est une nouvelle génération des femmes éduquées qui perçoivent les limites de l'organisation du conseil, des profils des membres du NCWS — considérées comme des femmes conservatrices et chrétiennes de l'élite lagosienne. Ce mécontentement se concrétise dans les années 1980 et débouche sur la formation d'organisations nationales indépendantes de ce réseau.

### **Dans les années 80**

Le Nigéria entre dans une très courte période démocratique, la deuxième république nigériane (1977 – 1983), et des femmes commencent à se rassembler et à créer de nouveaux réseaux. En effet, elles considèrent que le NCWS ne les représente pas car c'est une association trop élitaire, bourgeoise, trop proche du gouvernement et trop orientée

vers le christianisme. Les femmes fondent donc de nouvelles associations et se revendiquent ouvertement non affiliées au NCWS.

En 1982, se crée l'association « Women in Nigeria » (WIN). Fondée au sein de l'Université d'ABU, à Zaria, au Nord du Nigéria, cette association, composée d'hommes et des femmes, se revendique pour la première fois comme étant une association féministe d'empreinte marxiste-léniniste. Elle a un discours très novateur pour l'époque, mobilisant le concept de genre et de patriarcat et à critiquant la politique nigériane. Le genre est conçu par ces militant.e.s comme un ensemble de constructions sociales qui s'érigent à partir du sexe biologique. Libérer les femmes dans divers domaines impose alors de saisir ces constructions et de proposer des motions au gouvernement pour les démanteler. Cependant, l'arrivée du genre au sein de la WIN est liée aux circonstances économiques. Le Nigéria traversait une période économique très sombre à cause de la chute vertigineuse du prix du pétrole en 1978 et de l'effritement du système économique que cela a suscité. Plusieurs industries avaient fermé et de nombreux/nombreuses employé.e.s avaient été licencié.e.s, entraînant une croissance exponentielle du chômage. Les femmes avaient été les plus touchées par ces licenciements, car considérées comme "plus à même" de s'occuper du foyer et des enfants. Perdant leur travail, elles devenaient de plus en plus dépendantes économiquement de leurs maris. Ces contingences ont fait naître une réflexion sur la place des femmes dans la société et sur leur rapport au foyer et au travail : les WINers s'interrogent sur les raisons pour lesquelles ce sont les femmes qui doivent être en position subordonnée. Dans ce scénario, du fait d'une optique marxiste-léniniste, le concept de genre est couplé avec celui de classe. Dernièrement, les membres de l'association, considèrent le Nigéria un État néocolonial, les relations entre ce pays et les puissances européennes sont vues à l'origine d'une oppression interne des masses en général et des femmes en particulier. Avec ces grilles d'analyse, les WINers, mènent une véritable recherche-action dans tout le pays. L'association revendique par exemple 50% des sièges des assemblées législatives pour les femmes, une réforme de la loi sur l'avortement et sur la contraception ou encore une division équitable des tâches domestiques, ainsi que la rétribution des femmes qui doivent arrêter de travailler pour s'occuper de leurs foyers.

En 1985, est fondée la « Federation of Muslim Women's Associations in Nigeria » (FOMWAN), une organisation de femmes musulmanes qui se fédèrent et décident d'étudier les textes sacrés pour comprendre la place politique, sociale et économique que le Coran leur accorde. Elles ont un discours très conservateur mais en même temps elles invitent les musulmanes à prendre part à la politique du pays. Elles promeuvent l'éducation des filles et des femmes musulmanes, le port national du *hijab*, la participation politique des femmes.

Le paysage national des années 1980 est caractérisé par la présence de trois associations :

- La FOMWAN
- La WIN
- Le NCWS

Cette dernière est la seule organisation reconnue par l'Etat et à laquelle toute organisation féminine devrait s'affilier.

A la fin des années 80, nous assistons aussi à l'émergence d'un « féminisme d'Etat ». En 1986, le général Babangida prend le pouvoir à la suite d'un coup d'Etat. C'est à ce moment-là que Mrs Maryam Babangida, son épouse, institue le rôle de la « first lady ». La première dame commence ainsi à recouvrir un rôle politique inédit. Elle fonde une association des femmes de militaires avec laquelle développer de programmes pour les femmes du Nigéria,

c'est à partir de là que l'on parle de « féminisme d'Etat ». La question des femmes commence en ces années à s'institutionnaliser et on voit apparaître une commission nationale pour les femmes (National Commission for Women) suivi par la création d'un ministère des femmes (Ministry of Women's Affairs, 1992). Désormais, toute question concernant les femmes doit passer par ces institutions étatiques, au détriment des organisations féminines et féministes qui perdent progressivement du pouvoir sur la scène nationale. Ces questions sont gérées désormais par des politiciennes – nommées en non pas élues - qui ne sont pas forcément des militantes féministes.

### **A partir des années 90,**

La WIN cesse ses activités. La FOMWAN se consacre surtout à la création de liens à l'international et la National Council of Women's Societies s'institutionnalise de plus en plus en coopérant avec la première dame. En même temps, émerge un nouveau modèle d'organisation : les ONG pour les femmes appuyée par des bailleurs de fond internationaux. Les femmes qui en font partie sont salariées et proposent des programmes souvent en lien avec les programmes internationaux pour les femmes.

### **Comment les madams et les Clubs de Femmes s'insèrent dans cette histoire ?**

Les clubs de femmes commencent à se former à Benin City dans les années 90. J'ai pu étudier certains de ces clubs dans le cadre du projet Packing<sup>2</sup>.

Tout est parti de l'affaire des « Authentic Sisters Club of France ». Le procès des "Authentic Sisters", femmes nigérianes accusées de proxénétisme et traite aggravée d'êtres humains, s'est ouvert le 14 mai 2018 à Paris pour s'achever le 30 mai. Il fait suite à des enquêtes commencées en 2016. Sur le banc des accusés, 16 personnes dont onze femmes. La justice française a condamné quinze des seize membres des « Authentic Sisters ». Happy Iyenoma, alias Mama Alicia, à la tête du réseau, et son époux Hilary, sont condamnés à dix ans de prison, la condamnation maximale, le retrait de la garde de leurs enfants, et le paiement de 200 000 euros d'amende. A l'issue de la peine, ils seront extradés du territoire français. Neuf autres madams ont été condamnées à plusieurs années de prison (entre deux et dix) avec des amendes à payer. Ce procès a créé un précédent juridique important en tant que premier procès de ce type en France.

Dans ma recherche, j'ai employé une double méthodologie.

D'un côté, j'ai réalisé une net-ethnographie, c'est à dire une étude ethnographique sur le net. Notamment, j'ai mené une étude sur les réseaux sociaux tels que Facebook et YouTube, en essayant de tirer des informations à partir des photos et vidéos postées par le club des Authentic Sisters. Je suis partie donc de leurs photos, de leurs manières de se mettre en scène et j'ai essayé de retracer les Clubs ayant des modalités d'action similaires.

Ensuite, j'ai continué mes recherches à Benin City. J'ai réalisé 5 entretiens avec 4 acteurs, 3 femmes et un homme, membres de ces Club. J'ai constaté qu'il y avait une multipositionalité de ces acteurs : elles peuvent être présidente de tel club, membre d'un autre, vice-présidente d'un autre, etc.

---

<sup>2</sup> <https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/09/Fiche-projet-Packing.pdf>

## **Comment identifier des clubs des madams à Benin City ?**

J'ai décrit les modalités d'action des Authentic Sisters Club of France à des chercheurs locaux qui m'ont présenté des femmes membres de clubs construits sur le même modèle. Je ne peux pas affirmer que ces personnes sont directement impliquées dans la traite des êtres humains mais elles se mobilisent dans des réseaux des caractéristiques similaires à celui des Authentic Sisters. À partir de ces clubs, j'ai essayé d'établir une typologie pour savoir ce qu'est un club de femmes.

Je vais d'abord présenter les clubs de femmes à Benin City et ensuite leurs liens avec l'international.

### **Les noms et affiliation des Clubs à Benin**

Ces organisations n'utilisent pas les mots : council, association, organisation mais seulement le terme « club », ce qui est une première différence avec les groupements exposés jusqu'ici. Ce terme est souvent combiné avec un adjectif qui exprime l'unité, la force, la richesse et aussi une sororité, un lien de sang entre les membres (par exemple Daughters, Sisters, Mothers...). Il pourrait exister par exemple les « Glorious Mother Club » ou encore les « Golden Sister Club »....

### **L'affiliation ou plutôt de la non-affiliation au National Council of Women's Societies.**

Aucun de ces clubs ne fait partie du National Council of Women's Societies et très souvent les membres des clubs ne connaissent pas cette organisation. Ce qui est très particulier car jusqu'ici soit les organisations des femmes s'opposent au National Council (trop bourgeois, trop proche du gouvernement etc) et en revendent l'indépendance soit elles y sont affiliées pour s'assurer de ses aides financières de sa part et de la part du gouvernement.

### **Les objectifs des Clubs**

Il y a des frais d'inscription et des frais annuels à payer dans chacun de ces clubs. Les femmes interviewées définissent ces clubs comme des clubs d'entraide : « nous nous donnons un soutien mutuel ». Ce soutien est matérialisé par la contribution aux « esusu ». Une chercheuse de Benin City définit cette contribution comme suit : « elle se produit lorsqu'un groupe d'amis ou de personnes se réunissent et s'entendent sur un montant particulier à payer chaque semaine ou chaque mois. Ils rassemblent cet argent et le donnent chaque semaine ou chaque mois à une des personnes du groupe et ainsi de suite pour une autre personne du groupe. » Ceci n'est rien d'autre que la tontine. Cependant, une organisation structurée va se créer au tour de cette pratique de la tontine, ce qui n'est pas toujours le cas. Les sommes d'argent données sont par ailleurs très élevées.

### **La structure des clubs**

L'organigramme des clubs est similaire à celui d'autres organisations, mais les rôles sont incarnés différemment dans les Clubs. La figure centrale est celle de la Présidente, cette fonction est à vie. Le Club est son enfant, il y a un rapport de filiation, il s'agit de sa création. En dessus se trouve le « patron » ou la « matrone », qui ne participent pas aux contributions, aux réunions mais qui peuvent être sollicités pour une aide économique personnelle. Miss J, « matrone » d'un de Clubs étudiés définit son rôle ainsi : « quand on a un problème on vient chez moi, individuellement, je vais les aider économiquement et personnellement ». Ceci est donc très différent du rôle des patrons et matrones des autres

organisations étudiés. Par exemple la « matrone » du NCWS est une personne reconnue au sein de la communauté qui donne un soutien symbolique et parfois économique au groupe pour ces activités collectives et pour réaliser son agenda militant. Dans les clubs de Benin les rôles sont à vie, il n'y a pas d'élection.

### **Les activités des clubs**

Les femmes parlent des « hosting », ce sont des réunions organisées par la femme qui reçoit la contribution du mois. Il y a aussi des réunions officielles dans des lieux dédiés aux clubs et des « parties ». A l'intérieur de ces clubs la dimension familiale et économique est très prégnante « je suis membre du club, ma fille se marie, tout le club va venir et va participer économiquement », affirme une des femmes interviewées.

Une caractéristique importante aussi est la manière de s'habiller. Les femmes membres d'un club, ont la même tenue taillée dans le même tissu (aso ebi en yoruba). Cette caractéristique – qu'on retrouve dans plusieurs organisations -, permet de montrer en collectivité sa force, son unité. Les clubs ont des tenues ostentatoires (bijoux en or, tissus brodés etc...).

Une autre pratique typique des clubs est celle du « spray money » (littéralement pulvériser de l'argent). La femme qui organise l'« hosting », donc celle qui va récupérer l'argent du mois, est littéralement aspergée d'argent par les autres. Il est intéressant de voir que les billets sont des dollars alors qu'il est très compliqué d'en obtenir au Nigéria. Cette pratique est observée au Nigéria notamment dans les mariages mais pas du tout avec les mêmes proportions d'argent.

### **Comment devenir membre ?**

Soit la personne est nommée par les adhérentes, soit elle propose son adhésion. Dans ce deuxième cas, elle sera observée durant une période donnée. Ainsi, les membres s'assurent que la personne ayant une conduite sociale respectable et correcte (par exemple elle ne parle pas trop, elle ne boit pas excessivement etc.) Elle n'aura pas ainsi tendance à raconter ce qu'il peut se passer au sein des clubs. Il faut pouvoir bien évidemment contribuer à la tontine ou esusu. L'engagement demandé est contraignant pour les membres. Il faut aussi apporter une bouteille de "Baileys" qui est considéré comme « l'alcool des femmes ».

### **Les Clubs de femmes sont-ils internationaux ?**

Les membres interviewés déclarent que des membres de leurs clubs vivent en Europe, ou aux États-Unis. Cependant, ils soulignent que même si ces membres participent aux contributions et payent d'ailleurs des frais d'entrée et des frais annuels plus élevés, n'ont pas pour autant créé de branches à l'étranger.

J'ai pourtant remarqué que des Clubs en France ont le même nom que des clubs au Nigéria. Est-ce qu'il s'agit là de branches de clubs de Benin City ou simplement de la réplique d'un modèle de club que les femmes installées en France reproduisent ? La question reste ouverte.

Les femmes observées en Europe durant ma net-ethnographie ont des profils différents de celles observées à Benin City. Au Nigéria, elles ont entre 50 et 70 ans alors qu'en France et

plus généralement en Europe, elles ont entre 20 et 50 ans. On constate aussi durant les « hostings » en Europe observés sur internet, que les femmes remercient souvent les personnes qui leur donnent de l'argent et il n'y a jamais de mention faite au club de Benin City. La question reste donc à résoudre.

Cependant, les clubs européens ont une connexion entre eux. Nous pouvons observer via les vidéos des hostings, le tissage de liens entre des clubs en France, en Italie, en Allemagne, aux Pays Bas... Ils s'invitent les uns les autres aux « parties », ils posent ensemble, ils se « pulvérissent » mutuellement de l'argent.

### **En conclusion**

J'ai voulu montrer comment les clubs de femmes d'aujourd'hui s'inscrivent à la fois dans la tradition historique d'organisations féminines et féministes mais aussi leurs différences. Ces différences sont fortes notamment par rapport au système classique de la tontine ou des contributions. Nous pouvons faire une typologie plutôt claire et reconnaissable de ces clubs sans pour autant pouvoir affirmer si oui ou non ils sont liés à la traite des êtres humains.

# **Genre et traite des êtres humains : les personnes transgenres sont-elles victimes de traite ?**

*Laetitia ZURMELY, éducatrice spécialisée et Natalia DELUCCHI, monitrice éducatrice, Les Lucioles, Association ALC, Nice*

---

« Les personnes transgenres sont-elles aussi victimes de traite des êtres humains ? » Grande question à laquelle nous allons apporter un peu de notre expérience niçoise.

Le service existe depuis 1968, il a vécu un certain nombre d'évolutions depuis mais ce qui reste intemporel sont les valeurs que nous portons à travers « l'aller-vers » les personnes, au travers de maraudes, d'actions individuelles ou collectives, qui peuvent viser la prévention, le lien social, leur insertion, l'accès à leurs droits, aux soins... Les personnes sont libres d'adhérer, ou pas, à l'accompagnement, cette notion est essentielle pour nous. Il y a eu plusieurs évolutions des publics accueillis aux Lucioles et dans la rue. Aujourd'hui : 95% sont des personnes d'origines étrangères. Si la communauté nigériane est majoritaire à ce jour celle d'Amérique latine est elle aussi fortement représentée. Il s'agit principalement de personnes transgenres originaires du Pérou.

Depuis 2018, nous observons deux grands mouvements dans notre région :

- De plus en plus de personnes originaires d'Amérique latine sont présentes dans la rue et au service. Nous constatons un rajeunissement de cette population, la moyenne d'âge était de 41 ans en 2015 contre 34 ans en 2018.
- Et de moins en moins de femmes nigérianes se prostituant sur la voie publique. Ces dernières d'ailleurs que nous rencontrons en maraude, ne sont pas forcément celles qui viennent vers notre service. Nous faisons l'hypothèse que certaines s'adonnent à d'autres formes de prostitution : Internet ou bien ont vu leurs situations évoluer (changement de pays, ville, maternité, couple)

## **Focus sur les personnes transgenre d'Amérique Latine**

Nous choisissons d'employer le terme de « transgenre » car il nous semble plus adapté aux personnes que l'on reçoit, qui n'ont pas toutes souhaité ou ne souhaitent pas être opérées. Globalement elles sont âgées de 20 à 65 ans. Elles sont majoritairement originaires du Pérou, quelques-unes du Venezuela, d'Argentine et du Brésil. Elles sont toutes d'apparence féminine, la plupart ont toujours leurs états civils masculin, seule certaines ont fait le changement. Certaines bénéficient d'un titre de séjour, d'autres sont encore en situation irrégulière.

La plupart ont eu des expériences professionnelles dans la coiffure, l'esthétique, la couture ou la restauration. Certaines sont d'ailleurs venues ici avec une promesse de formation ou d'embauche dans un métier de ces secteurs, en ce sens elles ont bien été dupées.

Comme Carla, 28 ans, qui est venue avec une promesse d'une formation professionnelle en coiffure par celle qui l'a fait venir en France et qui s'est retrouvée, le lendemain de son arrivée, dans une rue de Nice à se prostituer pour la 1ère fois. Ce qui n'est pas sans rappeler le cas des nigérianes avec la promesse d'une vie meilleure et d'un travail en Europe.

Il y a donc des aspects similaires entre l'exploitation nigériane et celle des personnes d'Amérique latine. Nous allons tenter de les mettre en avant en lien avec l'*Action-Moyen-But*, constitutifs de la définition de la traite des êtres humains.

### L'action

Concernant la phase de recrutement ; Pour leurs départs : elles peuvent obtenir un visa touristique de 3 mois pour l'Europe. Elles ont souvent un contact à Nice, ou bien sont recrutées directement dans leurs pays. Elles peuvent venir ici avec « leur Mama » ou bien celle-ci organise le voyage à distance.

Ce rôle se retrouve d'ailleurs chez les nigérianes. Il est d'une importance majeure car pour certaines, même après 20 ans, cette personne garde une place symbolique et elle doit être respectée. Souvent, elles nous disent : « ella es mi mama ».

Les mamas sont souvent des personnes qui sont passées par le même système de recrutement et qui ont pris, avec le temps, une certaine place et du pouvoir au sein de la communauté.

Cette Mama, qui a un rôle d'entremetteuse donc, leur propose de venir s'installer ici sous conditions de payer une somme. Cela comprend le billet d'avion, elles sont donc transférées, ainsi qu'une place dans la rue et un hébergement voire une orientation vers notre service. Nous faisons partie du « package ». La plupart du temps, elles ne sont pas conscientes qu'il s'agit de proxénétisme.

Les dettes vont de 3000 à 5000 euros. Elles ont donc dû payer pour ce package, qu'elles doivent rembourser une fois arrivées ici. Si la dette des Nigérianes peut monter jusqu'à 40 000 euros, celle des latino-américaines est moins onéreuse, elles peuvent donc s'en acquitter plus rapidement. Mais il faut noter que même quand tout a été réglé, nous repérons des phénomènes très forts d'emprise et de contrainte de la communauté. Les mêmes paradoxes existent entre soutien et contrainte et il reste impossible d'agir librement et de s'en sortir sans subir pressions ou violences.

La plupart d'entre elles sont hébergées par la communauté ou logées dans des hôtels meublés ou appartements précaires aux loyers souvent exorbitants. Selon leurs situations, elles peuvent percevoir des minima sociaux mais beaucoup n'ont que les revenus de la prostitution.

### Le moyen

Notons d'ores et déjà que la problématique liée au genre, au rapport à l'identité constitue déjà en soi, compte-tenu de leurs situations sociales au pays, un état de vulnérabilité. Notamment quand on sait qu'il leur est vitale de financer les frais liés à leurs opérations, au traitement hormonal, médical...

Parmi les raisons qui les motivent à partir de leurs pays, le fait d'être mieux acceptées quant à leurs genres ou identités est un réel moteur. Chez elles, elles sont victimes d'une forte discrimination et de transphobie, tant sur le plan sociétal que familial. Elles sont issues de familles très modestes ou pauvres et leurs conditions économiques sont donc une vraie motivation pour leur départ. Par la suite, elles se sentent souvent responsables d'envoyer de l'argent à leurs familles pour les aider à s'en sortir. Comme Carmen par exemple, 40 ans, qui envoie chaque mois 300 euros à son petit frère pour qu'il puisse faire ses études universitaires et devenir avocat.

Il existe une particularité pour la communauté latino-américaine qui rapporte une obligation à rentrer dans un système dit « solidaire » qui est en réalité asservi.

Celles qui ont le pouvoir, obligent les nouvelles et les autres à entrer dans ce système où il faut respecter un certain nombre de règles et de codes :

- Aller manger chez « Rosa » le dimanche
- Participer à la « Junta » système de prêt solidaire entre elles
- Consommer des substances psychotropes

Si les règles ne sont pas respectées, les personnes sont punies. Elles peuvent être victimes de violences, d'agressions, de harcèlement. Nous en sommes souvent témoins au service. Tout cela favorise un sentiment d'appartenance au groupe mais les enferme dans un système où leur liberté est restreinte. Des dettes sont contractées dans les deux cas et des mêmes sentiments de culpabilité sont exprimées : que cela soit par rapport à l'orientation sexuelle et les choix de vie, de genre ; ils se sacrifient et prennent en charge leurs familles (parents âgés)

Si certaines sont conscientes qu'elles vont être amenées à se prostituer, d'autres nous expliquent avoir été dupées, par celle qui les fait venir, pensant qu'elles pourraient obtenir un emploi dans leur secteur. Si tous les indicateurs constitutifs de la traite des êtres humains ne sont pas remplis, certains points nous alertent et nous questionnent.

Nous ne pouvons pas généraliser bien sûr, plusieurs restent muettes par rapport à leurs histoires, elles peuvent avoir peur de parler d'être agressées par la suite.

### **Le but**

Le but est l'exploitation par la prostitution. Faute d'autres solutions et incitées par la communauté, elles sont contraintes à se prostituer pour rembourser la dette.

### **Le suivi socio-éducatif et juridique**

Généralement, elles adhèrent aux actions collectives ainsi qu'à notre accompagnement car elles ont besoin de soutien, d'informations pour accéder aux droits en France. Aux Lucioles, nous tentons de leur faire entendre que d'autres solutions légales existent.

En 2018, 4 bénéficiaires ont été victimes d'agressions dans la rue en lien avec leur dette. Elles ont sollicité notre soutien et ont déposé plainte auprès de la Police Judiciaire.

L'une de ces victimes a bénéficié d'un hébergement d'urgence pendant 11 mois afin d'être protégée de la communauté et éloignée de son agresseur qui a été jugé pour « proxénétisme aggravé ».

La victime a intégré un CHRS pour femmes pour la soutenir dans sa demande d'arrêter la prostitution ainsi que son projet d'insertion.

Deux personnes ont bénéficié d'un titre de séjour au titre de l'article L316.1 du CESEDA, pour 10 ans avec autorisation de travail. Nous les aidons actuellement dans leurs projets d'insertion à travers l'accès à la formation.

Nous tenions à faire un rappel plus global sur les agressions et les violences auxquelles sont sujettes les personnes que nous rencontrons.

Selon le rapport de SOS Homophobie,<sup>3</sup> 1 905 témoignages ont été obtenus en France en 2018, ce qui représente une hausse de 15% en un an. Bien sûr cela, c'est pour ceux qui osent témoigner, ce n'est donc qu'un chiffre indicatif.

---

<sup>3</sup> [https://www.sos-homophobie.org/sites/default/files/dp\\_sos\\_homophobie-ra2019.pdf](https://www.sos-homophobie.org/sites/default/files/dp_sos_homophobie-ra2019.pdf)

231 témoignages LGBT-phobes ont été signalés en 2018, en progression de 66% en un an. La transphobie représente 13 % de ces témoignages.

Il est rappelé que « La précarité, l'âge, le handicap, la « non-conformité » du corps sont autant de critères qui peuvent rendre les personnes LGBT plus encore plus vulnérables et les exposer à davantage de discriminations et de violences. ».

Nous pouvons parler du concept de l'« intersectionnalité » ; c'est justement la conjugaison de plusieurs facteurs de discriminations.

Les personnes LGBT sont plurielles. Impossible aujourd'hui de ne pas tenir compte des multiples dimensions qui les traversent et peuvent engendrer des difficultés spécifiques. Que dire alors des personnes étrangères, transgenres, en situation de prostitution, cumulant parfois aussi des problèmes d'addiction... elles sont d'autant plus en risque d'être victimes d'agressions et de discrimination.

Pour les personnes trans, les violences ne s'arrêtent pas aux fréquentes agressions dans la rue. Celle de l'administration, plus insidieuse, les touche aussi.

Le défenseur des droits signale d'ailleurs que même lorsqu'il n'y a pas eu de changement d'état civil officiel, appeler une personne par son identité civile lorsque cela ne coïncide pas avec l'identité présentée par la personne, est un acte transphobe.

En 2018, nous avions d'ailleurs obtenu un financement dans le cadre d'un projet avec la Délégation interministérielle de lutte contre le racisme, l'antisémitisme, et les haines anti lgbt(DILCRAH). Ce qui a donné lieu à un film qui a été présenté au séminaire l'an passé, avec des témoignages des bénéficiaires et des partenaires. Ce film est un outil d'information qui répond à la question : que faire en cas d'agressions transphobes ?

## En conclusion

Dans le cas des ressortissants d'Amérique latine, nous trouvons des indicateurs de la définition légale de la TEH, à savoir le recrutement, le transfert d'une personne de laquelle on abuse d'une situation de vulnérabilité en vue de son exploitation sexuelle.

Nous y sommes donc particulièrement vigilants.

Si les personnes sont souvent seules dans nos salles d'entretien, elles ne sont pas forcément isolées. Elles sont prises dans des contextes, des relations et occupent une place particulière dans leurs communautés, leurs familles. Ces dernières, souvent au pays, jouent un rôle essentiel dans le quotidien des bénéficiaires, en gardant une influence. Même symbolique. D'autres ont créé leur propre famille ici.

Une majorité des personnes porte le poids d'une histoire, une culpabilité, une dette et parfois un sentiment de honte qui va jusqu'au sacrifice, entre guillemet, au nom de leurs proches. Il faut envoyer de l'argent à sa mère au pays, lui construire une maison, payer l'école des frères et sœurs, s'assurer que son père ait un traitement... Dans certains cas, c'est même la famille qui est complice de l'exploitation.

Nous accompagnons des publics particulièrement fragilisés aux parcours jonchés de violences, de ruptures, où l'exil s'ajoute à l'épreuve de la migration. Certains souffrent de traumatismes sévères. Nous les aidons parfois dans la mise en mots de leurs histoires, au travers de récits de vie, pour solliciter une protection de l'Etat. Ou simplement pour accueillir leur parole.

Notons que pour certaines, la précarité des situations les met en risque, à nouveau, d'être exploités. Eux ou leurs enfants. Ici et ailleurs... Que les traumatismes subis doivent être

traités pour ne pas être répétés. Et que tout cela n'est d'ailleurs pas réductible à la communauté latino-américaine ou nigériane, mais à tout être humain confronté à cette situation.

Soulignons aussi leur force de caractère et leurs capacités de résilience. Car il en faut aussi pour s'efforcer de vivre et se tenir debout après leurs parcours, souvent chaotiques.

Nous tenions à souligner que s'il peut être lourd, complexe de travailler avec elles, en lien avec tout ce que nous venons de dire ; leur souffrance, leurs difficultés ; nous ne serions parler d'elles sur un modèle manichéen. Elles sont complexes, sensibles et dures à la fois. En difficultés et pourtant pleine de rire, de force et de créativité...

Ce public nous rappelle parfois les personnages d'Almodovar. Elles peuvent être dramatiques et jouer avec cela, en rire, nous faire rire... Par force, par nécessité, pour mieux se jouer du sort.

Elles sont aussi capables de nous chanter la vie en Rose en plein travail de rue... Et ça, c'est du vécu. Nous souhaitons d'ailleurs finir sur cela et vous faire entrevoir une autre facette de ces personnes. Une facette colorée, riche et pleine de vie et de douceur aussi.

Les Cahiers d'Ac.Sé sont un outil pratique et technique, édité par la coordination du Dispositif National Ac.Sé. Ils regroupent les actes des séminaires, des fiches techniques ou des documents d'analyse sur le phénomène de la traite des êtres humains et la prise en charge des personnes victimes.

Le Dispositif National Ac.Sé, créé en 2001 par l'association ALC, a pour mission l'accueil et la protection des victimes de la traite des êtres humains en danger localement. La coordination du Dispositif National Ac.Sé anime un pôle ressource national sur le thème de la traite des êtres humains. Le Dispositif National Ac.Sé repose sur un réseau de 75 partenaires, lieux d'accueil et associations, spécialisés dans l'identification, l'accueil et l'accompagnement des victimes de traite des êtres humains.

**Coordination du Dispositif National Ac.Sé**

Boîte Postale 1532 - 06009 Nice Cedex 1

Tél.: 04 92 15 10 51

E-mail : [ac.se@association-alc.org](mailto:ac.se@association-alc.org)

Site Internet : [www.acse-alc.org](http://www.acse-alc.org)

Le Dispositif National Ac.Sé est soutenu et financé par le Secrétariat d'Etat en charge de l'Egalité entre les femmes et les hommes, et co-financé par le Ministère de la Justice et la Ville de Paris.